de 1 à 250 salariés, non cotées

OPERATIONEL





POURQUOI FAIRE?

Les entreprises de 1 à 250 salariés ne sont pas réglementairement astreintes au bilan carbone Alors pourquoi faire son bilan carbone ?

- Réduction du risque climat, de sortie du marché, de perte de réputation.
- Augmentation de compétitivité (énergies...), d'image, de la robustesse du process.
- Gains monétaires, attractivité de l'entreprise, clients, banquiers et salariés.
- CRDS: Obligation de transparence et de reporting auprès de grandes entreprises clientes.

Sources principales des données de calcul du tableur : Insee, Eurostat, Base carbone Ademe, et tableurs Agirlocal qui en découlent



GRATUIT & SIMPLE

- La gratuité et la simplicité de l'outil facilitent votre engagement;
 son potentiel facilite les développements que vous déciderez
- Relié informatiquement à rien, il préserve votre souveraineté :
 confidentialité des comptes, du bilan, des résultats du calcul
 liberté de conservation des données sans payer.
 liberté d'utilisation de l'outil à long terme.
- Ce qui vous amène à compter carbone et agir
 Voire à coopérer sur les territoires, pour plus d'efficacité.



MOTIVANT & ENRICHISSANT

Au dirigeant et ses salariés,
 Il donne les clés du traitement des enjeux climatiques

avec des co-bénéfices significatifs sur les coûts, la santé et l'emploi

et donc sur la compétitivité, l'absentéisme

et le développement économique local.



MOTIVANT & ENRICHISSANT MODE D'EMPLOI

GES L'évaluation des principaux postes d'émissions de votre entreprise permet d'engager la réduction des émissions les plus faciles, les moins chères, les plus efficaces à décider.

GES Les données d'entrée, la plupart comptables, sont facilement disponibles pour remplir les cases oranges du tableur.

GES L'évaluation des émissions s'affiche dans les cases surlignées en jaune.

GES Les pistes de traitement des enjeux climatiques sont surlignées en vert.



BASES DE CONSTRUCTION

En termes simples, une entreprise mobilise des moyens pour vendre des produits et des services.

Elle achète des biens et services, emploie du personnel,

pour les transformer dans des bâtiments abritant les machines et les stocks et vendre ce qu'elle a transformé.

Les produits et services distribués sont utilisés jusqu'à être mis au rebut, réutilisés ou recyclés, leurs emballages et leurs pertes inclus.

Ce métabolisme engendre des émissions de gaz à effet de serre.



BASES DE CONSTRUCTION

3 grand périmètres de décision de l'entreprise structurent le tableur : les consommations intermédiaires / la valeur ajoutée / les produits vendus

- une partie des émissions est calculée à partir des données de l'entreprise, celles qui sont a priori les plus impactantes et le plus facilement disponibles par exemple les consommations d'énergies en kWh,
- le reste à partir de données nationales (en euros et en TCO2e) et de données comptables de l'entreprise,
 suffisantes pour une première évaluation. Ce qui réduit considérablement le recueil de données.

Cette approche est fondée sur la loi de Pareto : 20% des causes font 80% des effets. Ce qui conduit à bien évaluer les énergies fossiles de l'entreprise, cause de 70% des émissions planétaires.



MODE D'EMPLOI

Dans chacun des 3 grand périmètres de décision de l'entreprise :

les consommations intermédiaires / la valeur ajoutée / les produits vendus,

une part est évaluée au réel de l'entreprise,

le reste via les montants d'achat comptabilisés

Remplir les cases oranges : de 12 à 18 lignes utiles dans le cas général avec des sous-détails à conserver pour établir votre propre tableau de bord,

Les résultats partiels s'affichent en jaune.

Les sous-totaux par grand périmètre et le total des émissions de l'entreprise, en violet.

Les sources des données sont surlignées en bleu



L'OPERATIONNEL, C'EST VOUS

- Les actions à engager pour économiser du CO2e peuvent être alors chiffrées, par vous dans les 3 dimensions physique (kWh...), coûts (euros) et carbone (TCO2e).
- L'utilisation du ratio kCO2e économisé par euro, investi (en coût global) ou dépensé, permet de comparer ces actions entre-elles pour choisir les plus efficaces, les plus faciles, les moins chères, .
- Certaines actions ne coûtent rien.



PROPOSITION DE DEMARCHE

Dans un premier temps:

Désigner un-e chef-fe de projet pour piloter la démarche. Construire et tenir un tableau de bord quantités physiques-euros-carbone,

Par lignes, progressivement détaillé,

il vous permet de construire progressivement une stratégie, opérationnelle, pilotée. En mesurant vos économies effectives en regard de vos émissions prévisionnelles.

Dans un deuxième temps :

- Précisez vos lignes d'émissions ; exemple les achats par grands types avec leurs émissions associées.
- Mobilisez votre fédération d'entreprise
- Faites travailler des juniors-entreprises, des associations d'élèves motivés, des stagiaires, des apprentis;
 ils sont vos salariés et vos pairs de demain. Leurs professeurs ont un savoir-faire précieux.
- Partagez, coopérez.



AUTRES MOYENS D'ACTION

Hors de votre entreprise, l'Ademe a listé des dispositifs d'accompagnement :

- Pour les PME de 20 à 250 salariés, l'ADEME propose le Diag Éco-Flux en partenariat avec Bpifrance : un <u>accompagnement</u> pour la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières et la réduction des déchets.
- Toutes les entreprises peuvent être accompagnées pour un diagnostic personnalisé, une visite énergie, un diagnostic « TPE gagnantes sur tous les coûts » réalisés par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ou les Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA). Ces chambres peuvent être contactées via le site gouvernemental « Places des entreprises » (rubrique environnement/énergie).
- Le petit tertiaire privé (< 1 000 m²) bénéficie de conseils gratuits via le dispositif SARE.
- Le dispositif CEE <u>Baisse les watts</u> porté par la Poste accompagne les TPE/PME dans la maîtrise de la consommation d'énergie liée à leurs activités. »ADEME.

